



Communauté de Communes

TERRE D'AUGE

PREPARATION DU CONTROLE DE VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE VENTE IMMOBILIERE - Fiche déclarative

Le présent feuillet doit être renseigné préalablement à la visite de l'agent du SPANC (hors encarts « à renseigner par le SPANC »). En cas de location, l'occupant doit se rapprocher du propriétaire de l'immeuble. Ce feuillet sera remis à l'agent du SPANC lors de sa visite et vérifié par ce dernier.

Délai de remise du rapport de contrôle : 2 à 3 semaines à compter de la date du contrôle

La redevance pour contrôle de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière est de 300 € par installation d'assainissement non collectif (selon délibération du Conseil communautaire n°CC-DEL-2022-053 du 14/04/2022).

Le règlement du service SPANC est disponible sur simple demande, et consultable ici :

Lien de téléchargement : <https://www.terredauge.fr/wp-content/uploads/2019/10/ri-spanc-2019.pdf>



En prévision du passage du contrôleur mandaté par le SPANC, merci de rendre accessible l'ensemble de l'installation d'assainissement (fosse, regards, ...)

VOLET 1 Informations générales

► COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : **Mail :**

Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro) :

Par défaut l'adresse du propriétaire sera retenue comme adresse de facturation. Si vous souhaitez que la facture soit adressée à une autre personne, merci de le préciser (nom et coordonnées) :

Personne présente sur place lors du contrôle :

Téléphone de la personne présente sur place :

► CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Maison d'habitation individuelle

• Type de Résidence

☐ Principale ☐ Secondaire ☐ Location ☐ Autre (préciser :))

Combien de **pièces principales*** (PP) l'habitation compte-t-elle ?

(En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales* après travaux)

* Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)

• Occupation

Nombre d'habitants permanents :

Si l'habitation n'est pas occupée en permanence :

Nombre d'habitants saisonniers/occasionnels :

Périodes d'occupation : mois/an

Autres immeubles

(locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.)

Quel est (quels sont) le(s) type(s) de locaux qui sera (seront) desservi(s) par l'installation ?

Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ou nombre d'usagers permanents ? personnes

Quel est le nombre d'Équivalents-Habitants retenu (si connu) ? EH

► CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

Superficie du terrain : m²

Terrain inondable : ☐ Oui ☐ Non

Présence d'une nappe d'eau* : ☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

**hors niveau exceptionnel des hautes eaux*

Alimentation en eau :

Consommation d'eau annuelle :m³

Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

N.B. : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine

Si oui :

- l'ouvrage est-il déclaré ? ☐ Oui ☐ Non

N.B. : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du code de l'environnement, est déclaré au maire.

- l'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ?

☐ Oui ☐ Non

- l'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?

☐ Oui ☐ Non

Partie réservée à l'agent du SPANC

Autre information à disposition du SPANC, complémentaire et/ou contradictoire avec la déclaration

VOLET 2 Caractéristiques de l'installation

Nombre d'habitations raccordées à l'installation :

L'ensemble des eaux usées est-il raccordé à l'installation ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

Les eaux pluviales sont-elles séparées de l'installation d'assainissement ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

Âge de l'installation

Âge réel : préciser la date de réalisation ou de réhabilitation de l'installation : / /

Si inconnu, tranche d'âge approximative :

☐ < 10 ans ☐ 10-15 ans ☐ 15-20 ans ☐ 20-25 ans ☐ > 25 ans

Entretien de l'installation

☐ Pas d'information disponible

Date de la dernière opération d'entretien : / /

Type d'entretien (vidange, changement de pièce, etc.) :

.....

Existence de justificatifs ?

☐ Oui ☐ Non

► DOCUMENTS EXISTANTS (à présenter à l'agent du SPANC lors de sa visite)

- | | |
|---------------------------------|---|
| • Plans | ☐ Oui ☐ Non |
| • Étude de sol et/ou de filière | ☐ Oui ☐ Non |
| • Photos des travaux | ☐ Oui ☐ Non |
| • Factures | ☐ Oui ☐ Non |
| • Justificatifs d'entretien | ☐ Oui ☐ Non |
| • Contrat d'entretien | ☐ Oui ☐ Non |
| • Autre (préciser) : | ☐ Oui ☐ Non |

S'il n'existe pas de plan précis de l'installation, merci de décrire le système en reportant les éléments suivants sur un schéma :

- Les limites de la parcelle
- L'habitation et le bâti annexe (garage, piscine, terrasse, etc.)
- La sortie des eaux usées de l'habitation (WC, eaux de cuisine et de salle de bain)
- Les différents éléments de l'installation d'assainissement (fosse, épandage, etc.)
- Le rejet des eaux traitées le cas échéant
- Les voies de passage des véhicules
- Les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable le cas échéant

Schéma / description

Je certifie l'exactitude des informations fournies et déclare avoir pris connaissance du règlement de service.

Fait à :, le

Signature



En prévision du passage du contrôleur mandaté par le SPANC, merci de rendre accessible l'ensemble de l'installation d'assainissement (fosse, regards, ...)